

Xonrupt-Longemer



www.xonrupt.fr



Mairie de Xonrupt - Longemer

Tél. : 03 29 63 07 24

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr





Sommaire

1. VIE MUNICIPALE

- P03 En direct de la mairie
- P04 Etat Civil
- P05 Vos élus agissent : le récap'
- P06 Combien ça coûte ?
- P06 Communauté de communes CCGHV

2. GROS PLAN SUR ...

- P09 Les élections

3. SOUS LES CASQUES

- P12 Travaux & Urbanisme
- P14 Environnement & Cadre de vie

4. LA VIE LOCALE & PROXIMITÉ

- P19 Vie Associative
- P22 Vie Scolaire & Jeunesse
- P27 Économie & Commerce

5. CULTURE, PATRIMOINE & LOISIRS

- P28 Histoire & Patrimoine
- P31 Agenda
- P32 Portrait

6. INFOS PRATIQUES

- P34 Aides Commune
- P34 Pass CCGHV
- P35 Illiwap
- P35 France Services

■ LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Mairie de Xonrupt-Longemer

12 place du 22 Octobre 1919
88400 Xonrupt-Longemer
03 29 63 07 24 - www.xonrupt.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 15h00 à 17h30
Samedi : 9h00 – 12h00

France Services

Permanence en mairie,
tous les vendredis de 14h30 à 16h45.

La Poste

Du lundi au vendredi de 14h à 16h30
Tél. : 03.29.63.04.05

■ GESTION DES DÉCHETS & ENVIRONNEMENT

Déchèterie et Propreté

Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

- *Horaires d'été (avril à octobre) :*
Lundi au samedi
08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- *Horaires d'hiver (novembre à mars) :*
Lundi au samedi
08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Déchèterie fermée le dimanche
et les jours fériés.

Recyclerie intercommunale

17, chemin des Granges Bas
à GERARDMER

Ouverture du magasin :

Mercredi, jeudi et vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74

■ SANTÉ & URGENCES

En cas d'urgence

- Sapeurs-Pompiers : 18
(ou 112 depuis un mobile)
- Gendarmerie (Gérardmer) : 17
ou 03 29 63 30 17
- SAMU / Urgences Médicales : 15
- Dépannage Électricité (Enedis) :
09 70 83 19 70

Professionnels de santé locaux

- **Pharmacie :**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h- Samedi 9h à 12h
Fermé le mercredi après-midi
Tél. : 09.83.00.09.11
- **Médecin :**
Médigarde : de 20h à 8h week-end
et jours fériés – Tél. 0820.33.20.20
Borne télémedecine à la pharmacie
- **Urgences :**
Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h
tous les jours
Tél. 03.29.60.29.35
- **Infirmier :**
Emilie DUMAY et Maxime DUMAY
Tél : 06.74.37.83.32
A domicile uniquement sur RDV

■ ENFANCE & JEUNESSE

Écoles et Périscolaire

- **École Primaire de Xonrupt :**
03 29 63 07 08
ce.0881260@ac-nancy-metz.fr
Directrice : Mme Anne-Laure PRUD'HOMME
- **École Maternelle de Xonrupt :**
03 29 63 23 93
Directrice : Mme Corine CROUVEZIER
- **Accueil de Loisirs Périscolaire (ALPS)**
sports.mairie@xonrupt.fr
0608 861 068
M Philippe BAROTTE
- **Relais Petite Enfance (RPE) :**
Pour la recherche d'assistantes
maternelles,
contactez le 06.37.97.15.78
ou par mail : rpe@ccghv.fr

Conciliation

Chaque mercredi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30 dans les locaux
de la Maison France Services
au 12 Place du Tilleul à Gérardmer.
Sur rendez-vous uniquement
06.12.16.38.01 (Boîte vocale)
ou dominique.rossignol@conciliateurdejustice.fr



Que mangera mon enfant à la cantine ?



• En direct de la Mairie

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens,

Depuis le 15 mars dernier, le conseil municipal a été mis en place avec quinze nouveaux élus. Je tiens à remercier l'ensemble des électrices et électeurs pour s'être déplacés très nombreux et montrer ainsi leurs attachements à notre commune et à son fonctionnement pour les six prochaines années.

Trente-deux candidates et candidats dont je salue l'engagement, se sont investis et proposés aux suffrages pour cette élection locale. Grâce aux deux listes présentes et à une très forte participation bien au-delà des moyennes locales et nationales, la démocratie a pu s'exprimer pleinement.

Chacun a pu donner son avis et voter librement. Un choix a été fait, je vous en remercie.

En tant que nouveau maire, j'ai conscience avec mes collègues élus de l'importance des responsabilités qui nous sont confiées et des missions qui nous attendent.

Vous trouverez dans ce premier bulletin municipal, le détail des résultats ainsi que des informations sur la mise en place du nouveau conseil et la présentation de la toute nouvelle équipe.

Pour ces six prochaines années, nous vous proposerons un travail d'équipe, d'écoute et de proximité.

Notre village est magnifique, attractif, et de beaux projets sont possibles.

Rien n'est simple, rien ne le sera, tout ne sera pas possible, nous le savons, et on ne pourra pas toujours dire oui à tout, surtout dans notre société de plus en plus complexe et exigeante.

Mais ensemble, avec respect, bienveillance et engagement, nous essaierons de trouver les meilleures solutions, en ne laissant personne de côté. Dans nos projets, nous attacherons beaucoup d'importance à la tranquillité, la sécurité, au bien être de chacune et chacun au quotidien dans le respect des règles communes.

Le tourisme et notre environnement font que Xonrupt est reconnu bien au-delà de notre vallée et il faut préserver absolument nos atouts. Mais cela ne doit pas être au détriment de notre qualité de vie au quotidien. Nos écoles, nos commerçants et artisans, nos seniors, nos associations, le logement, l'offre de santé et l'attractivité pour habiter Xonrupt à l'année doivent rester aussi au centre de nos attentions et de nos préoccupations.

Sans omettre le personnel communal qui doit à chaque fois s'adapter, et en prenant en compte les actions municipales réalisées, nous partagerons, nous informerons et nous vous rencontrerons autant que possible pour que chacun puisse s'impliquer et se sentir bien dans la vie de notre commune.

L'été et la période de vacances arrivent avec ses belles journées pour profiter de nos paysages et de toutes les activités possibles dans la vallée. Beaucoup de manifestations et animations seront encore proposées dans la vallée, souhaitons leurs pleines réussites. Elles sont aussi des atouts pour nos visiteurs mais aussi pour chacun d'entre nous.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été, vous pouvez compter sur mon engagement et celui du conseil municipal.

Eric MOUGEL

**Informations
de publication**
Bulletin
Municipal n°112
Juillet 2026

Directrice de la publication
• Marine FRIRY
**Membres de la commission
Information & Communication**
• Marine FRIRY
• Karine JACQUEL
• Eric MOUGEL
• Julien MOUGEL
• Laurence PARUCH

Ont collaboré à cette édition
• Romain BERTRAND
• Virginie MARTIN
• Jocelyne MELIN
• Isabelle NICOLAS
• Anne-Laure PRUD'HOMME
• Tom ROCHAT
• Emmanuelle VIRY
• Patrick VIRY

Crédits photographiques
• Kevin CILLEROS
• Stéphanie HESTIN
• Rémi LIOT
• Audrey MARTIN
• Mairie de Xonrupt
• Tom ROCHAT

Etat Civil

NAISSANCES

- **Maya**, née le 27 avril à Saint-Dié-des-Vosges, fille de Mme Sarah BARTHELEMY-JAPIOT et M. Mathieu MARTINEZ
- **Aiden**, né le 13 avril à Saint-Dié-des Vosges, fils de Mme Delphy BOURGOUIN et M. Adrien CRABS
- **Lucine**, née le 5 avril à Remiremont, fille de Hélène ZILETTI et Robin DRILLON
- **Manny**, né le 26 mars à Remiremont, fils de Morgane BAUDOIN et Camille AUBERT
- **Luka**, né le 27 janvier à Remiremont, fils de Marie IRIART et Quentin ALVERDI



MARIAGES

- Le 6 juin - **Mme Candice QUINANZONI**, sans profession et **M. Jérémy SUCHETET**, responsable d'équipe
- Le 9 mai - **Mme Roxane GILLET**, chirurgien-dentiste et **M. Samuel CARLY**, sapeur pompier
- Le 11 avril - **Mme Isabelle VEYNACHTER**, sans profession et **M. Daniel SECCI**, retraité grumier

DÉCÈS

- Le 27 mai à Xonrupt-Longemer, **Mme Annie CATTELET**, 67 ans, épouse de M. Richard DELHUMEAU
- Le 31 mars à Xonrupt-Longemer, **M. Romain HUBERDAUX**, 51 ans, célibataire
- Le 21 mars à Granges-Aumontzey, **M. René MICHEL**, 94 ans, époux de Mme Régine GEORGES
- Le 4 mars à Gérardmer, **M. Philippe MERCIER**, 67 ans, époux de Mme Martine CUNY
- Le 20 février à Saint-Dié des Vosges, **M. Jacques COUVEZ**, 70 ans, époux de Mme Michèle MATHOREL
- Le 31 janvier à Xonrupt-Longemer, **Mme MELLAERTS Sylvette** dit « Caroline », 69 ans, épouse de M. Jean-Jacques BUELENS
- Le 19 janvier à Xonrupt-Longemer, **Mme Monique VILLAUME**, 88 ans, veuve de M. Michel BERNARD
- Le 7 janvier à Xonrupt-Longemer, **Mme Sonia JACQUOT**, 64 ans, épouse de M. Jean-Yves REMY
- Le 25 décembre à Gérardmer, **Mme Simone CHAPUT**, 93 ans, Veuve de M. Hans LÉOPOLD

VOS ÉLUS AGISSENT : LE RÉCAP'



Les premières décisions et travaux

La communication au centre de notre quotidien

► Installation d'un panneau lumineux au centre du village :

Afin de faciliter l'information et la rendre plus visible et réactive, l'installation d'un panneau lumineux est en cours de finalisation. Celui-ci, recto verso, sera installé à côté du chalet de l'Office de Tourisme.

L'affichage lumineux (textes et affiches déroulants), piloté en mairie, sera destiné aux informations municipales, associatives, aux différents événements ou travaux qui auront lieu sur la commune.

Une communication sera faite prochainement sur les possibilités et conditions d'utilisation.

► Heures et ouverture de la mairie :

Pour rappel, les heures d'ouvertures de la mairie sont les suivantes :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17 h30 . Le SAMEDI de 9h à 12h

Pendant ces horaires, il n'est plus nécessaire de sonner, la porte est ouverte à toutes et tous.

En dehors de ces horaires, il est toujours possible de prendre RDV.

► Info accessibilité des élus – permanence :

Depuis le mois d'Avril, une permanence hebdomadaire des élus du bureau municipal (maire ou adjoints) vous est proposée. Afin de permettre une disponibilité la plus large, des horaires et des jours différents vous sont proposés. Un planning mensuel est mis à jour sur l'affichage extérieur de la mairie.

Le but est d'être à votre écoute facilement pour toutes remarques ou questions. Si nous ne pouvons vous répondre de suite, votre demande sera prise en compte et une réponse vous sera apportée dans les meilleures délais.

Vous pouvez aussi prendre directement RDV avec un élu en téléphonant à l'accueil au 03.29.63.07.24

• Visite du camping du Domaine de Longemer



Les nouveaux élus de Xonrupt-Longemer ainsi que le personnel communal ont récemment été conviés à une visite du Camping du Domaine de Longemer.

Cette rencontre a permis aux participants de découvrir ou redécouvrir cet équipement touristique majeur de la commune, géré sous la forme d'une régie communale.

Accueillis par le directeur du camping David Croquet et son équipe, les visiteurs ont pu parcourir les différentes infrastructures du site et mieux comprendre le fonctionnement quotidien de cet établissement qui contribue activement à l'attractivité touristique de la vallée.

Les élus et le personnel communal ont notamment découvert l'espace bien-être et le spa qui est également accessible par les personnes extérieures au camping. Le parcours s'est poursuivi par la visite des différents hébergements locatifs proposés aux visiteurs : villa jusqu'à 8 personnes, chalots, bivouac et les différentes solutions d'accueil adaptées aux séjours en famille comme aux escapades de courte durée...

Les différents services proposés sur le site ont également été présentés : accueil des vacanciers, espaces de loisirs, restauration, entretien des équipements et accompagnement touristique. Cette immersion a permis de mettre en lumière le professionnalisme et l'investissement des équipes qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement du camping.

Au-delà de la découverte des installations, cette visite a favorisé les échanges entre les élus, les agents communaux et le personnel du camping. Un moment convivial et instructif qui a permis de mieux appréhender les enjeux liés à la gestion d'un équipement touristique communal et son importance pour le dynamisme économique et touristique de Xonrupt-Longemer.

Nous remercions chaleureusement, David et toute son équipe pour leur accueil.

Quelques chiffres sur le camping :

- **6.3 hectares** de superficie
- **Ouvert 365 jours** par an
- **30805 nuitées** en 2025
- **1220 personnes** max en même temps
- **5513 entrées** à l'espace bien être en 2025
- **1328 massages** en 2025
- **6.9 Tonnes de linge** porté par le pôle entretien



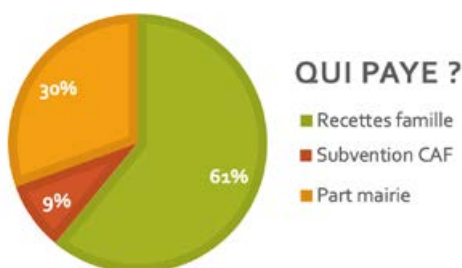
Combien ça coûte ?

Un repas à la cantine

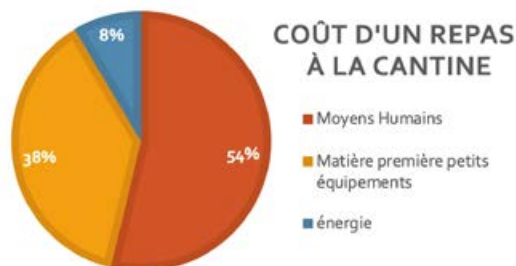
C'est un rituel quotidien pour une centaine d'enfants de notre commune : la pause déjeuner à la cantine scolaire. Mais vous êtes-vous déjà demandé ce qui se cache derrière le prix d'un repas ? Entre la qualité des produits dans l'assiette, la préparation en cuisine et l'encadrement des enfants, le coût réel d'un repas est souvent bien supérieur au montant facturé aux familles.

Pour jouer la carte de la transparence, la municipalité vous propose de décrypter ce budget à travers deux regards complémentaires.

- Le premier diagramme vous présente la recette : qui paie entre la participation des familles, la subvention de la CAF et la part prise en charge par le budget municipal.



- Le second diagramme vous dévoile les coulisses de la dépense : comment est réparti chaque euro investi pour composer, cuisiner et servir le repas de vos enfants.



Voici les chiffres clés de l'année 2025 :

- **14 055** : le nombre total de repas servis aux enfants en 2025.
- **10,82 €** : le coût réel d'un repas (achat des denrées, préparation, personnel).
- **4,30 €** : le prix unique facturé aux familles xonruptiennes.

Communauté de Communes CCGHV



✓ Organisation de la COMMUNAUTE de COMMUNES en mairie

Depuis les élections municipales du 15 mars, trois conseillers municipaux siègent au conseil communautaire.

Pour les compétences transférées, c'est la Communauté de Communes qui prend en charge les demandes, le suivi et la gestion des dossiers (eau, assainissement, déchets, développement économique, tourisme...).

Les compétences sont transférées mais la commune de Xonrupt et ses élus sont bien entendus totalement impliqués au sein de cette instance et travaillent aux côtés des sept collectivités dans l'intérêt de nos habitants.

La communauté de commune accueille physiquement et par téléphone toutes les demandes concernant ses compétences.

En complément, nous avons souhaité mettre en place un référent spécifique en mairie. C'est M Alain ALLARIA Conseiller municipal délégué en charge de la qualité de vie qui assurera cette mission.

Le but n'est pas de remplacer la prise en charge par la communauté de commune totalement compétentes mais bien d'être un appui dans **des cas spécifiques ou situations particulières** qui nécessiteraient un accompagnement.

Cette mise en place pourra être aussi un relais pour des personnes qui ne pourrait se déplacer ou serait isolées sur certains dossiers.

Pour toute **demande particulière**, vous pouvez faire une demande de RDV à l'accueil en mairie de XONRUPT.

Nous reviendrons vers vous régulièrement dans les bulletins municipaux pour évoquer les actualités et vous présenter la Communauté de Communes dans laquelle Xonrupt est intégralement partie prenante.

Communauté de Communes CCGHV

✓ Découvrez le PASS Gérardmer Hautes Vosges !

Cette carte est destinée aux habitants de la **Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges**.

Comment l'obtenir

Elle vous permet d'accéder aux équipements sportifs et culturels à des **tarifs préférentiels**. Cette carte est délivrée **gratuitement** dans votre mairie de résidence.

Elle est **individuelle** (une carte par membre de la famille qui en fait la demande) et **valable pour un an**, du 1^{er} janvier au 31 décembre – Carte à renouveler.

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité / Une pièce d'identité.
- Un livret de famille / Un justificatif de domicile.
- **Pour les allocataires CAF** : votre attestation de quotient familial.
- **Pour les non allocataires CAF** : votre avis d'impôt sur les revenus N-1.
- **Pour les résidents secondaires** : la carte est délivrée aux noms figurant sur l'avis d'imposition de taxe foncière avec une extension à l'épouse ou l'époux.

Où utiliser votre PASS ?

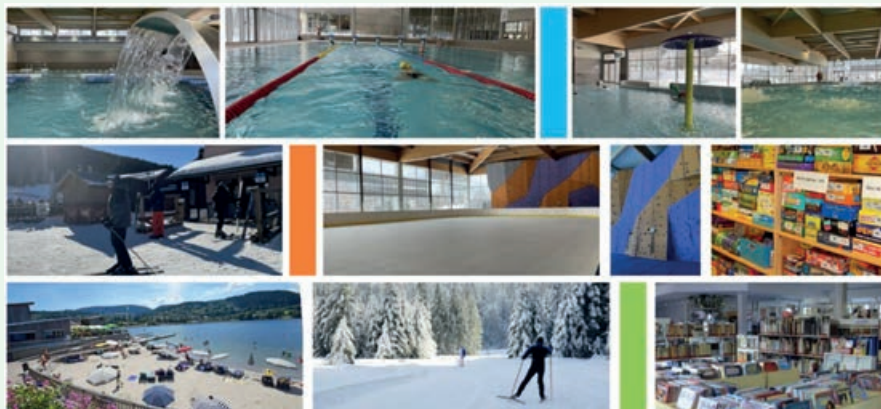
Les équipements communautaires et communaux :

Tarifs dégressifs en fonction des revenus et du quotient familial (Caf des Vosges)

- Médiathèque intercommunale
- Ludothèque intercommunale
- École de musique intercommunale

Tarifs préférentiels pour les habitants de la communauté de communes

- Centre aquatique de Gérardmer
- Union nautique de Gérardmer
- Domaine de ski nordique Gérardmer, Xonrupt-Longemer.



✓ Récupérateurs d'eau de pluie

RÉCOLT'EAU

Récupérateurs d'eau de pluie

Vente à prix avantageux
jusqu'à épuisement des stocks

La communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV)
vous propose des équipements pour réaliser des économies
d'eau potable à prix avantageux

3 MODÈLES (kits inclus) :

- 350 litres • 25 € (taupe ou vert)
- 500 litres • 30 € (taupe ou vert)
- 1000 litres • 50 € (anthracite ou beige)

Pour passer commande en ligne :
www.ccghev.fr

Bon de commande papier également
disponible à la CCGHV et en mairie

Plus d'informations auprès de
la CCGHV :

✉ recolteau@ccghv.fr

☎ 03 29 27 29 04

Offre exclusivement réservée aux résidents de la CCGHV

L'eau de pluie est précieuse : économisons-la !

Opération soutenue par

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AGENCE DE L'EAU

La Région Grand Est

✓ Collecte des déchets encombrants en porte à porte

Pour rappel, un service de collecte des objets encombrants au porte à porte est organisé par le service des déchets de la communauté de communes (uniquement pour les particuliers).

➤ Comment demander un enlèvement ?

- Il suffit de lister au préalable le nombre et le type d'objets et de contacter la communauté de communes
- L'association L'ABRI (collecteur) se charge ensuite de la prise de rendez-vous, sous un délai de 20 jours, pour fixer la date du ramassage au domicile.

Les déchets doivent être déposés la veille au soir devant le domicile et être accessibles sur la voie publique (trottoir, bord de route...).

➤ Quels déchets sont acceptés ?

➤ Bon à savoir



Mobilier d'ameublement

Buffet, armoire, commode, bibliothèque, canapé, fauteuil, chaise, tabouret, lit, sommier, matelas, table, bureau...



Gros électroménager

Réfrigérateur, congélateur, cuisinière, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, télévision...



Sanitaire

Baignoire, douche, bidet, chauffe-eau, chaudière, évier, lavabo, radiateur, chauffage...



Déchets divers

Volumineux ou encombrants : bricolage & jardin, sports & loisirs, jouets...

- 2 enlèvements annuels par foyer.
- 2 m cube ou 400 kg par enlèvement.
- 100 kg max par objet.
- Lors de l'achat d'un électroménager ou un meuble neuf, il est possible de demander la reprise de l'ancien équipement auprès du commerçant.

Contact : 03 29 27 29 04 dechets@ccghv.fr



✓ Compteur d'eau

La régie de l'eau et de l'assainissement de la CCGHV informe les usagers que la campagne annuelle de relève des compteurs d'eau débutera à compter du 1^{er} juin 2026.

Planning prévisionnel des passages par commune :

- Aumontzey : du 01/06/2026 au 30/06/2026
- Gérardmer : du 01/06/2026 au 14/07/2026
- Le Tholy : du 15/06/2026 au 31/07/2026
- Granges : du 01/07/2026 au 31/08/2026
- Liézey, Champdray et le Valtin : du 01/07/2026 au 31/08/2026
- Xonrupt-Longemer : du 01/08/2026 au 30/09/2026

Les agents du service, munis de leur identification professionnelle, pourront être amenés à accéder aux compteurs afin d'effectuer les relevés nécessaires à la facturation des consommations d'eau.

Afin de faciliter le bon déroulement de cette campagne, nous remercions les usagers de :

- rendre leur compteur accessible ;
- dégager les regards ou locaux techniques si nécessaire ;
- prendre les dispositions utiles en cas d'absence.

Nous remercions les habitants pour leur compréhension et leur coopération qui assurera cette mission.



Campagne de relève des
COMPTEURS D'EAU



Les élections municipales du 15 mars 2026

✓ Résultats et quelles sont les règles de mise en place du nouveau conseil municipal



Le 15 mars derniers, les électrices et électeurs ont été sollicités pour renouveler leur conseil municipal.

Trente-deux candidats issus de deux listes se sont présentés aux suffrages des habitants pour élire 15 conseillers municipaux.

Quelques précisions sur les règles de calcul pour la détermination du nombre de conseillers élus par liste :

1 / La liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, obtient la moitié des sièges à pourvoir arrondie à l'entier supérieur soit pour la liste « Agir pour Xonrupt » = 8 élus (pris dans l'ordre de la liste).

2 / Les autres sièges sont répartis entre les 2 listes à la proportionnelle (y compris celle ayant bénéficié de la 1ère répartition) selon la règle de la plus forte moyenne = soit 5 élus supplémentaires pour la liste « Agir pour Xonrupt » et 2 élus pour la liste « Pour le bien commun de Xonrupt » (pris dans l'ordre de la liste).

Les résultats ont été les suivants :

- ✓ Nombre d'inscrits = 1287
- ✓ Nombre de votants = 929
soit 72.18 % de participation
- ✓ Suffrages exprimés = 907
soit 70.47%

Ont obtenus :

Liste « Agir pour Xonrupt avec Transparence et Proximité »

580 voix soit 63.95%

Liste « Pour le bien commun de Xonrupt : Expérience et Lucidité »

327 voix soit 36.05%

Ont donc été élus :

Pour la liste « Agir pour Xonrupt » :

1 - Eric MOUGEL ; 2 - Marine FRIRY ; 3 - Ludovic GEGOUT ; 4 - Isabelle NICOLAS ; 5 - Julien MOUGEL ; 6 - Virginie MARTIN ; 7 - Christophe ROCHAT ; 8 - Fanny BERGUER ; 9 - Alain ALLARIA ; 10 - Laurence PARUCH ; 11 - Laurent AUBERT ; 12 - Karine JACQUEL ; 13 - Cyrille VIRY

Pour la liste « Pour le bien commun de Xonrupt » :

14 - Patrick VIRY* ; 15 - Nathalie ROGER

* Conformément aux règles électorales : En raison de la démission de Mr Patrick VIRY en date du 16 mars et des démissions successives dans l'ordre de la liste, de Mr Hubert BUTAEYE, de Mme Chantal BASTIEN, de Mr Noel QUINANZONI, de Mme Julie CLAUDEL, de Mr Arnaud VIRY, de Mme Marie Line MOUGEL, c'est Mr Romain BERTRAND qui a été désigné pour remplacer Mr Patrick VIRY.



Mise en place du nouveau conseil municipal

SENIORS PERSONNEL FINANCES INFORMATION-COMMUNICATION-INFORMATIQUE
 EDUCATION-JEUNESSE URBANISME TOURISME-CAMPING ENVIRONNEMENT-FORÊT
 SÉCURITÉ-QUALITÉ DE VIE CULTURE-LOISIRS ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
 TRAVAUX-BATIMENTS ASSOCIATIONS-SPORTS LOGEMENT-SOCIAL

Vendredi 20 mars en séance publique :

Eric MOUGEL a été élu maire

Ont été élus dans le bureau municipal :



Eric MOUGEL
Maire



Marine FRIRY
1^{re} adjointe
en charge des commissions
Education, Jeunesse,
Informations, communication,
Culture et Loisirs



Ludovic GEGOUT
2^e adjoint
en charge des commissions
Travaux, Bâtiments,
Environnement et Forêt



Virginie MARTIN
3^e adjointe
en charge des commissions
Urbanisme, Logements et Social



Julien MOUGEL
4^e adjoint
des commissions Tourisme,
Campings, Attractivité
Economique, Association et
sports



Isabelle NICOLAS
Conseillère municipale
Déléguée
à l'Education et la Jeunesse



Christophe ROCHAT
Conseiller municipal Délégué
aux Finances



Alain ALLARIA
Conseiller municipal Délégué
à la Qualité de Vie

En complément de cette élection municipale du 15 mars, avait lieu l'élection des conseillers communautaires. Ont été élus pour représenter la commune de Xonrupt à la Communauté de commune de Gérardmer Hautes Vosges : **Isabelle NICOLAS, Nathalie ROGER et Eric MOUGEL.**



Zoom sur les Commissions Municipales

À la suite des récentes délibérations du Conseil Municipal, la composition des différentes commissions de travail a été mise à jour.

À quoi servent les commissions municipales ? Véritables laboratoires d'idées de notre commune, les commissions n'ont pas pour rôle de prendre les décisions finales, mais d'étudier les dossiers en amont.

Composées d'élus, elles se réunissent régulièrement pour analyser les projets techniques, débattre des orientations et préparer le travail qui sera ensuite voté lors des Conseils Municipaux. C'est ici que se construisent concrètement les actions du quotidien pour Xonrupt-Longemer. Découvrez ci-dessous la composition mise à jour de vos commissions de travail :

Commission	Rapporteur(s) / Président	Membres
Finances & Budget	É. Mougel, C. Rochat (délégué)	A. Allaria, R. Bertrand
Personnel	É. Mougel	R. Bertrand, L. Paruch
Seniors	É. Mougel	L. Aubert, F. Berguer, V. Martin
Sécurité & Qualité de Vie	É. Mougel, A. Allaria (délégué)	J. Mougel, N. Roger
Éducation & Jeunesse	M. Friry, I. Nicolas (déléguée)	F. Berguer, R. Bertrand, K. Jacquiel, V. Martin
Info, Com & Informatique	M. Friry	K. Jacquiel, J. Mougel, L. Paruch
Culture et Loisirs	M. Friry	É. Mougel, I. Nicolas
Environnement - Forêt	L. Gegout	É. Mougel, V. Martin
Travaux et Bâtiment	L. Gegout	L. Aubert, R. Bertrand, V. Martin, J. Mougel, C. Viry
Urbanisme	V. Martin	É. Mougel, I. Nicolas, N. Roger, C. Viry
Logement et Social	V. Martin	L. Aubert, F. Berguer, É. Mougel, I. Nicolas
Tourisme et Camping	J. Mougel	É. Mougel, N. Roger
Attractivité Économique	J. Mougel	R. Bertrand, É. Mougel, I. Nicolas, C. Rochat
Associations & Sports	J. Mougel	A. Allaria, I. Nicolas, C. Rochat, C. Viry
Appel d'Offres (CAO)	É. Mougel (Président/Maire)	Titulaires : V. Martin, J. Mougel, N. Roger Suppléants : A. Allaria, I. Nicolas, C. Viry

Remerciements de la " Liste expérience et lucidité "

Nous tenons à remercier très sincèrement les Xonrupéennes et Xonrupéens qui nous ont accordé leurs suffrages lors de l'élection municipale 2026.

Les élus sortants ont assumé jusqu'au bout la gestion municipale au profit du développement de notre commune et de la défense de l'intérêt général. L'ensemble des investissements, des aménagements et la bonne gestion financière sont autant d'éléments concrets et conformes à nos engagements électoraux.

Nous avons entendu qu'une majorité de Xonrupéens et Xonrupéennes ont fait le choix d'une nouvelle orientation avec la nouvelle équipe municipale. Il est tout à fait respectable de vouloir conduire les projets municipaux d'une manière différente. Cependant certains propos suspicieux voire diffamatoires tenus pendant la campagne

n'ont à nos yeux rien à faire dans les débats électoraux d'un paisible village comme le nôtre !

Malgré tout, nous souhaitons évidemment bonne réussite à la nouvelle équipe d'élus. Nous espérons que les projets engagés ces derniers temps pourront être poursuivis de manière constructive et impartiale. Ils peuvent sur ce point compter sur l'accompagnement d'un personnel municipal de grande qualité.

Enfin nous souhaitons apporter un soutien particulier à Nathalie ROGER et Romain BERTRAND, nos deux élus. Ils sont d'ores et déjà investis et disponibles dans leur mission de conseillers municipaux et communautaires.

Merci pour votre attention.

Les candidats de la liste « expérience et lucidité »



Des travaux pour préparer l'avenir de la commune



Tout au long de l'année, la commune de Xonrupt-Longemer poursuit différents travaux d'entretien, d'amélioration et de modernisation de ses équipements publics et de ses infrastructures.

Ces derniers mois, plusieurs opérations d'entretien et d'amélioration ont été réalisées sur la commune afin de préserver la qualité de notre environnement et le confort des habitants comme des visiteurs.

Parmi les interventions récemment menées figurent :

- le nettoyage et l'entretien de la piste cyclable régulièrement ;
- la plantation de marronniers au niveau du camping municipal ;
- la création d'un cheminement pour les vélos au bord du lac, côté chapelle.

D'autres travaux sont actuellement en cours :

- l'aménagement d'un local destiné à accueillir un orthophoniste dès le mois de septembre ;
- la remise en état de la barrière ONF ainsi que de la poutre d'amarrage des barques ;
- l'entretien des structures de jeux pour enfants situées à la Graingeotte et à proximité de la salle polyvalente.



Du tag au Street Art



Une main tendue aux graffeurs

Ces dernières semaines, les usagers de notre aire de jeux ont eu la triste surprise de découvrir des **dégradations et de nombreux graffitis** sur les structures. Ce qui devrait être un lieu d'épanouissement pour nos enfants a été la cible d'actes d'incivilité gratuite.

Grâce à la réactivité de nos services techniques, les inscriptions ont été effacées et le site remis en état. Cependant, cette opération n'est pas «gratuite» :

- **Le coût financier** : L'achat de produits spécifiques et le temps de travail mobilisé pèsent directement sur le budget de la commune.
- **Le coût matériel** : Le décapage répété fragilise les revêtements et réduit la durée de vie des équipements. Chaque euro dépensé pour réparer un vandalisme est un euro qui ne sera pas investi dans de nouveaux projets pour la jeunesse.

Il est important de rappeler que le graffiti non autorisé est considéré par le Code pénal (article 322-1) comme une **dégradation de bien public**.

La loi prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à **3 750 €** et une peine de travail d'intérêt général pour les tags simples. Lorsque les dégâts sont importants, les sanctions peuvent être bien plus lourdes.

Nous comprenons que le tag puisse être, pour certains, un mode d'expression artistique. Plutôt que de subir ces dégradations illégales, la municipalité souhaite ouvrir une porte au dialogue.

Aux jeunes graffeurs de la commune : Plutôt que d'agir dans l'ombre et de vous exposer à des poursuites comme certains venez nous rencontrer ! Nous sommes prêts à discuter avec vous de votre pratique et **à réfléchir ensemble à la création d'un mur d'expression libre** ou d'un lieu dédié à l'art urbain.

Transformons cette énergie en un projet qui peut embellir la ville plutôt que de la dégrader. N'hésitez pas à contacter la mairie ou à venir lors de la prochaine permanence des élus pour en échanger. Sachez toutefois que la municipalité ne tolérera plus ces incivilités : face au coût pour la collectivité, le Maire déposera systématiquement plainte à la gendarmerie dès la prochaine dégradation.

Marine FRIRY



• Le retour discret du castor à Xonrupt-Longemer

Sur le territoire de Xonrupt-Longemer, plusieurs indices récents témoignent de la présence du castor d'Europe, espèce emblématique de nos milieux aquatiques. Discret et essentiellement actif à la tombée de la nuit, cet animal protégé recolonise progressivement certaines vallées vosgiennes grâce à l'amélioration de la qualité des cours d'eau et des zones humides.

Reconnaissable à sa large queue plate et à ses impressionnantes capacités de bâtisseur, le castor joue un rôle important dans l'équilibre naturel. En aménageant les berges et en créant de petites retenues d'eau, il favorise la biodiversité et participe au maintien d'habitats précieux pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les habitants et promeneurs peuvent parfois observer des traces caractéristiques de son passage : arbres taillés en pointe, branches rongées ou coulées discrètes le long des berges. Il est toutefois recommandé de respecter la tranquillité de l'animal et de ne pas perturber ses zones de vie.

La présence du castor constitue une bonne nouvelle pour notre environnement local et illustre la richesse naturelle de notre commune. Elle rappelle également l'importance de préserver nos rivières, nos forêts et l'ensemble des écosystèmes qui font le patrimoine naturel de Xonrupt-Longemer.



Nos amis les chiens

SOUS LES CASQUES : LE POINT SUR NOS TRAVAUX



Pour une commune propre et sereine

Le retour des beaux jours nous invite à flâner dans notre centre-ville et sur les rives de notre beau lac. Pour que ces moments restent agréables pour tous — petits et grands, bipèdes et quadrupèdes — un petit rappel des bonnes pratiques s'impose.

La gestion des déjections : Le bon réflexe

On entend parfois que «laisser faire la nature» est écologique. Détrompons-nous ! Les déjections canines en milieu urbain ou sur les sentiers fréquentés nuisent à l'hygiène publique et au confort de tous.

Cependant, il existe une hiérarchie du civisme :

- **Le pire** : Laisser la crotte dans un sac plastique sur le trottoir ou dans le bas-côté. C'est doublement polluant (déchet organique + plastique persistant).
- **Le « moins pire »** : Laisser la crotte au sol (mais attention aux semelles de vos voisins !).
- **L'idéal** : Ramasser la déjection dans un sac et le jeter dans une poubelle.

Que dit la loi ?

Selon l'article R632-1 du Code pénal, l'abandon de déjections hors des emplacements autorisés est passible d'une amende forfaitaire (généralement 135 €). Le fait de laisser un sac plastique au sol aggrave la situation en constituant un dépôt sauvage de déchets.



La municipalité vous remercie de votre engagement pour une ville propre et accueillante !

Bonne nouvelle : Pour vous faciliter la tâche, la municipalité va installer prochainement des distributeurs de «Canisacs» et poubelles au centre-ville puis dans un second temps aux abords du lac. Plus d'excuses pour les oublis !

Tenue en laisse : Une obligation légale

Le partage de l'espace public repose sur la sécurité de chacun. Nous vous rappelons que, conformément à la loi et pour éviter tout incident (rencontre avec des enfants, cyclistes ou autres animaux), les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sur l'ensemble de la voie publique et des parcs communaux.

Que dit la loi ?

- **Sur la voie publique** : L'article L211-19-1 du Code rural interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou s'il est éloigné de plus de 100 mètres.
- **En zone urbaine** : Le règlement sanitaire départemental impose généralement que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les parcs.
- **Espaces naturels** : Aux abords du lac, la faune sauvage doit être préservée. Un chien non tenu en laisse peut perturber l'écosystème local.

En résumé : Les 3 règles d'or

1. Je ramasse systématiquement les déjections de mon animal.
2. Je jette le sac dans une poubelle (et surtout pas dans la nature).
3. Je garde mon chien en laisse pour la sécurité de tous.





Le frelon asiatique



Un enjeu pour notre territoire

Réunion publique du 7 mai 2026

Intervenant : Pascal Guénot, Section Apicole GDS 88

► Un envahisseur aux conséquences multiples

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, s'est implanté en France depuis 2004, suite à une introduction accidentelle via des pots importés d'Asie. En 2018, le premier nid a été repéré dans les Vosges. Aujourd'hui, en 2026, on en dénombre plus de 1 000 dans le département. **Un seul nid peut abriter jusqu'à 2 000 individus** et capturer **12 kg d'insectes par an**, ce qui a des répercussions majeures :

- **Écologiques** : Effondrement des populations d'insectes pollinisateurs, essentiels à la biodiversité.
- **Économiques** : Baisse des récoltes de miel, de fruits, et perturbation de la pollinisation, vital pour l'agriculture locale.
- **Santé publique** : Les nids, souvent situés au sol, peuvent devenir agressifs si on s'en approche à moins de 5 mètres.

► La lutte : une mobilisation collective et ciblée

La loi de 2025 a débouqué **3 millions d'euros d'aides financières** pour soutenir les actions de lutte. Pascal Guénot a rappelé l'importance d'un **maillage géographique** pour une efficacité optimale. Voici les **périodes clés** et les **méthodes recommandées** :



frelon européen



frelon asiatique

1. Printemps (du 15 mars au 15 mai)

- **Cible** : Les fondatrices de nids primaires (souvent situés à moins de 3 mètres de haut).
- **Méthode** :
 - * **Piégeage sélectif** : Utiliser des pièges **sans bouteilles coupées** (pour éviter de capturer d'autres insectes).
 - * **Appât** : Recette à base de sucre (à renouveler tous les 2-3 jours).
 - * **Emplacement** : Zones ouvertes, jardins fleuris, **exposés au soleil**.
 - * **Astuce** : Si un frelon est capturé, **ne pas le tuer** : le laisser vivant dans le piège pour attirer ses congénères grâce à ses phéromones.

2. Été et automne (juillet à novembre)

- **Cible** : Les frelons en quête de protéines, qui attaquent les ruchers.
- **Méthode** :
 - * **Protection des ruchers** : Installer des **muselières** (grilles) à l'entrée pour réduire le stress des abeilles.
 - * **Piégeage** : Adapter l'exposition des pièges (moins de soleil en été).

► Que faire si vous repérez un nid ?

- **Ne pas intervenir soi-même** : La destruction des nids doit être réalisée par des **professionnels formés**, conformément à la procédure légale.
- **Signaler** : Contacter la mairie ou la Section Apicole GDS 88 pour une prise en charge rapide.

► Ressources et contacts utiles

- **Site de référence** : lefrelon.com (informations, signalements, conseils).
- **Contact local** : Section Apicole GDS 88 (Vosges).
- **Mairie de Xonrupt**

Appel à l'action ? Proposer un atelier pratique sur la fabrication de pièges sélectifs, organisé par la commune – avec financement de grilles sélectives par la commune.



Source : www.apiculture.net, www.lajocondienne.com, icko-apiculture.com

Vivre ensemble à Xonrupt



SOUS LES CASQUES : LE POINT SUR NOS TRAVAUX



Le respect du calme, c'est l'affaire de tous !

Notre commune de Xonrupt-Longemer est reconnue pour sa beauté, sa nature préservée et sa douceur de vivre. Que l'on y habite à l'année ou que l'on vienne y séjourner pour les vacances, nous partageons tous le même espace. Pour que la cohabitation reste harmonieuse, le respect de la tranquillité d'autrui est essentiel. Un petit rappel des règles et du bon sens s'impose.

► Bricolage et jardinage : attention aux horaires !

Les beaux jours sont là, et avec eux, le retour des tondeuses, tronçonneuses et autres outils de bricolage bruyants. Pour ne pas gâcher le repos de vos voisins, des horaires précis doivent être respectés.

Que dit la loi ?

En application de l'arrêté préfectoral, l'utilisation d'outils bruyants (jardinage et bricolage) est uniquement autorisée :

- **Les jours ouvrables** : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **Les samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h (uniquement !)

► Bruits nocturnes et fêtes : le mythe des 22h00

Une idée reçue très répandue laisse penser que le bruit est autorisé jusqu'à 22h00. C'est faux. La loi interdit les bruits excessifs de jour comme de nuit.

- **Le tapage diurne (en journée)** : Un bruit répétitif, intensif ou prolongé (musique à fond dans le jardin, aboiements continus, cris) peut être verbalisé.
- **Le tapage nocturne (de 22h00 à 7h00)** : L'infraction est constituée dès lors que le bruit trouble la tranquillité d'autrui, même s'il n'est ni répétitif ni prolongé.

Habitants, propriétaires de gîtes et touristes : Les soirées d'été en terrasse ou autour d'un barbecue sont conviviales, mais veillez à baisser le ton dès la nuit tombée. Les murs des chalets et l'écho de nos vallées propagent le son plus loin qu'on ne le pense !

► Les autres incivilités du quotidien qui pèsent sur la collectivité

Le bruit n'est pas le seul ennemi du vivre-ensemble. La municipalité rappelle que d'autres comportements sont passibles d'amendes :

- **Les dépôts sauvages** : Déposer ses sacs poubelles ou ses encombrants au pied des conteneurs de tri ou en pleine nature est strictement interdit (passible d'une amende forfaitaire de 135 € pouvant grimper jusqu'à 1500 €).
- **Les feux de jardin** : Le brûlage à l'air libre des déchets verts (tonte, branchages) est totalement interdit par la loi toute l'année pour des raisons de santé publique et de risque d'incendie. Pensez à la déchèterie.

► La solution ? Le dialogue avant tout

Avant de faire appel aux forces de l'ordre, privilégiez toujours la courtoisie. Un voisin (ou un vacancier) n'a pas toujours conscience du bruit qu'il génère. Aller à sa rencontre avec le sourire permet de régler la grande majorité des situations.

Pour les propriétaires de meublés de tourisme, merci d'afficher ces règles de bon voisinage de manière visible dans vos hébergements afin de sensibiliser vos voyageurs dès leur arrivée.

Si malheureusement le bon sens et la bienveillance ne suffisaient pas à résoudre des abus avérés, M le Maire précise qu'il n'hésitera pas à mettre en œuvre ses pouvoirs de police. De façon graduée ou non selon les cas et les excès, des mesures visant à mettre fin aux atteintes à la tranquillité publique seront appliquées sans réserve auprès des contrevenants.

Et aussi, si besoin, des actions seront menées auprès de ceux mettent à disposition des biens, qui accueillent et qui favoriseraient ou n'empêcheraient pas ces débordements. En particulier pour les nuisances sonores de certains visiteurs ou vacanciers qui ne doivent pas confondre détente et perturbations sans aucun respect.

Notre bel environnement n'est pas seulement notre paysage, il est aussi la quiétude et le bien vivre ensemble.



• Pourquoi notre commune est "étoilée" ?



Fidèle au concours **Villes et Villages Étoilés**, notre commune a participé à l'édition 2024-2025, qui a récompensé 759 communes françaises réparties dans 85 départements.

Ce label créé en 2009 par ANPCEN, avec le soutien du Ministère de la Transition écologique, attribue de 1 à 5 étoiles aux communes menant des actions pour améliorer la qualité de la nuit, en intégrant des enjeux majeurs tels que la santé, la maîtrise des coûts énergétiques et la préservation de la biodiversité. Les critères d'évaluation portent notamment sur l'organisation de l'éclairage public, les équipements installés, leur implantation dans l'espace, leur durée de fonctionnement et leurs usages.

Grâce aux actions menées, notre commune conserve non seulement, l'étoile obtenue en 2012 mais elle gagne une deuxième étoile grâce à la réduction de l'éclairage public (extinction à 22h, allumage à 5h) et grâce à la suppression de points lumineux de type «boules » aux abords du lac.

La lutte contre la pollution lumineuse passe également par le respect de la réglementation en vigueur. Ainsi, les dispositifs publicitaires lumineux doivent être éteints entre 1h et 6h du matin (décret n°2012-118 du 30 janvier 2012), tout comme les façades, vitrines et bureaux inoccupés.

Pourquoi est-ce important ?

- mieux dormir grâce à un environnement plus sombre
- protéger la faune nocturne (oiseaux, insectes, chauves-souris...)
- réduire la consommation d'énergie et les coûts

Attribué pour une durée de 4 ans, ce label encourage les collectivités à poursuivre leurs efforts dans la durée.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants et acteurs locaux pour leur contribution à ces efforts, essentiels pour préserver notre cadre de vie.

Jocelyne MELIN

• Les bonnes pratiques à la maison :

- **Éteignez les lumières inutiles** : Pensez à couper vos éclairages extérieurs (jardin, terrasse, façades) dès que vous n'en avez plus l'utilité ou lorsque vous allez vous coucher.
- **Orientez vos éclairages vers le bas** : Si vous installez des spots ou des appliques extérieures, veillez à ce que le flux lumineux soit dirigé exclusivement vers le sol et non vers le ciel ou les fenêtres de vos voisins.

- **Privilégiez les détecteurs de mouvement** : Plutôt que de laisser une lumière allumée toute la nuit «pour la sécurité», installez des capteurs de présence. La lumière ne s'allumera que lorsque c'est nécessaire.
- **Choisissez des ampoules adaptées** : Préférez les ampoules LED de couleur «blanc chaud» (température inférieure à 3 000 Kelvins) aux lumières blanches ou bleutées, qui sont beaucoup plus agressives pour la biodiversité et perturbent le cycle de la nature.
- **Fermez vos volets** : Le soir venu, fermer ses rideaux ou ses volets permet de garder la chaleur à l'intérieur en hiver, mais aussi de bloquer la lumière artificielle domestique vers l'extérieur.



Plus de 80 % de la biodiversité nocturne est perturbée par les excès de lumière artificielle. Ensemble, gardons les yeux vers les étoiles et protégeons notre environnement nocturne !

• "Les Défrailés"

Une nouvelle dynamique associative : place à la soirée « GUETTE DANS L'RETRO » !

Une belle page de la vie associative locale s'écrit à Xonrupt-Longemer avec l'entité : « **Les Défrailés** ». Fruit de l'union de deux associations emblématiques de notre commune, cette fusion promet de faire vibrer le village tout en gardant l'esprit festif et amical qui la caractérise.

➤ Deux histoires, une même passion du partage

D'un côté, il y avait « **Les Frâlés** », une association créée au début des années 2000 par Claude KAAG, initialement tournée vers les balades, les concerts et les concentrations de motos. Reprise en 2005 par Cyrille VIRY, elle a su diversifier ses activités (concours de pétanque, repas dansants au profit du Téléthon...) tout en s'investissant activement pour la Saint-Nicolas aux côtés de la SDF.

De l'autre côté, « **Les Déraillés** », sous la présidence de Adrien OLRÉ, un collectif né pour concevoir les chars de la Fête des Jonquilles, qui a fièrement réalisé quatre constructions marquantes à partir de 2008 avant de mettre ses chars au garage.

➤ L'union fait la force pour animer notre commune

C'est lors de l'organisation commune des 90^e et 100^e anniversaires de notre municipalité que l'idée de fusionner a germé. Aujourd'hui, sous la présidence de **Thibault ANCEL**, « Les Défrailés » rassemblent le meilleur des deux mondes. L'association regroupe de nombreux Xonruptéens, notamment des passionnés et



des collectionneurs de machines agricoles ou forestières d'époque (dont plusieurs membres ont travaillé ou travaillent encore au site de la Mauselaine).

Samedi soir 25 avril, la salle polyvalente a vibré au rythme d'une soirée « après-ski » sur le thème des années 80/90, qui a rencontré un franc succès. 150 personnes se sont réunies pour partager un moment chaleureux et festif.

Les participants ont largement joué le jeu en ressortant d'anciennes tenues de ski, apportant une touche colorée et pleine de bonne humeur à l'événement. Cette implication a largement contribué à l'ambiance conviviale de la soirée.

L'organisation, saluée par tous, a permis à chacun de profiter pleinement de ce rendez-vous.

Le repas, entièrement fait maison par les membres de l'association et composé de produits locaux de qualité, a été particulièrement apprécié, tout comme l'animation musicale qui a su faire danser toutes les générations.

La décoration, soignée et immersive, a également été remarquée et a contribué à créer une véritable atmosphère montagnarde et festive.

Cette belle réussite illustre parfaitement l'importance de ces moments de partage pour la vie du village.

Ils renforcent les liens entre habitants et offrent de précieuses occasions de se retrouver.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de cette soirée mémorable.



Société des Fêtes

Vide-grenier

C'est un sous un soleil radieux dimanche 24 mai 2026 que s'est tenu le traditionnel vide grenier organisé par la société des fêtes de Xonrupt-Longemer. Dès 6h du matin les exposants sont venus s'installer sur la place du 22 octobre 1919 et dans la cour de l'école primaire.

C'est plus de 500 mètres linéaires qui avaient été réservés par les différents participants.

Les visiteurs ont pu profiter de bonnes affaires et de la restauration préparée par les bénévoles de l'association.

Nous tenons à remercier chaleureusement les exposants, les visiteurs ainsi que la mairie pour son fidèle soutien technique. L'ensemble des membres de la société des fêtes va dorénavant s'atteler à l'organisation du feu de Saint Jean qui aura lieu le 18 juillet 2026, nous vous y attendrons nombreux.

Romain BERTRAND

Pour la société de fêtes de Xonrupt



Le Club Perce-Neige cultive l'esprit de la fête !

Après avoir brillamment répondu présent lors de la grande Fête des Jonquilles en 2025, les membres du Club Perce-Neige ont remis le couvert cette année !

L'association a activement participé à l'événement « **Jonquilles en Fête** » qui s'est déroulé **les 17, 18 et 19 avril derniers**.

Grâce au savoir-faire, à la patience et à la bonne humeur des bénévoles, **le club a donné vie à deux magnifiques sujets fixes entièrement piqués de fleurs jaunes**. Une belle manière de faire vivre nos traditions locales et de partager un moment convivial intergénérationnel.

Un grand bravo à toutes les petites mains pour ces superbes réalisations !

Découvrez ci-contre en images les deux sujets fixes réalisés par le club.



Les Chevalets en Liberté

27 ans d'art et de passion à Xonrupt !



Venez nombreux soutenir nos talents locaux et vous offrir une parenthèse artistique au cœur de l'été !

L'association de peintres amateurs « **Les Chevalets en Liberté** » vous donne rendez-vous cet été pour un événement culturel incontournable de notre saison estivale : sa **27e Exposition annuelle**.

Huiles, acryliques, aquarelles ou pastels... Les artistes locaux ont travaillé toute l'année pour vous offrir une galerie éphémère riche en couleurs, en émotions et en styles différents. Que vous soyez passionné d'art, amateur ou simplement curieux, venez flâner parmi les œuvres et échanger avec les peintres qui seront ravis de vous partager leur passion.

Pour ajouter un peu de piment à votre visite, une **tombola** sera organisée tout au long de l'événement, avec la chance de repartir chez vous avec un magnifique tableau original !

Infos pratiques à noter :

- **Lieu** : Salle Polyvalente - 19 Place du 22 octobre 1919, Xonrupt-Longemer
- **Dates** : Du Vendredi 31 juillet au Mercredi 12 août 2026
- **Horaires** :
 - Tous les jours de 14h00 à 18h30
 - Nocturnes : Les mercredis 5 et 12 août jusqu'à 20h00
- **Tarif** : Entrée libre et gratuite

Le Conseil Municipal des Jeunes fait sa rentrée !



Le vendredi 10 avril 2026, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Xonrupt a tenu sa première réunion de l'année, marquant le lancement d'une nouvelle dynamique portée par des jeunes motivés et engagés.

Encadrés par **Marine Friry**, adjointe à l'éducation, et **Isabelle Nicolas**, déléguée à l'éducation, les jeunes conseillers ont été accueillis dans une ambiance conviviale et bienveillante. Dès les premiers échanges, un message fort leur a été adressé : leur parole compte, leurs idées ont toute leur place dans la vie de la commune.

Un moment particulièrement marquant de cette rencontre a été la visite de **Monsieur le Maire, Éric Mougel**. Il a pris le temps d'expliquer le rôle d'un élu : représenter les habitants, proposer des projets, participer aux décisions et œuvrer pour l'intérêt collectif. Il a également rappelé que le CMJ constitue une première expérience concrète de citoyenneté, où chacun apprend à s'exprimer, à écouter les autres et à construire ensemble.

Les jeunes ont également découvert **l'écharpe tricolore**, symbole fort de la fonction de maire. Portée lors des cérémonies officielles, elle incarne l'autorité de l'État et les valeurs de la République. Sa présentation a suscité curiosité et intérêt, renforçant la compréhension du rôle et des responsabilités des élus.

Afin de faire connaissance, plusieurs activités ont été proposées, permettant de créer rapidement une dynamique de groupe. Les jeunes ont notamment imaginé un signe de ralliement du CMJ, symbole de leur cohésion et de leur engagement collectif.

La réunion s'est poursuivie par un temps de réflexion autour des projets passés (environnement, sécurité, rencontres inter-CMJ...), avant de laisser place à un riche **brainstorming**. De nombreuses idées ont émergé pour améliorer le cadre de vie, organiser des événements ou renforcer la solidarité : aménagements sportifs et de loisirs, actions environnementales, projets intergénérationnels, ou encore organisation de fêtes locales. Parmi les propositions originales, les jeunes ont même suggéré la création d'écharpes pour les conseillers du CMJ, clin d'œil symbolique à celle du maire !

Un premier projet concret s'est déjà dessiné avec la participation à la **fête du jeu du 27 mai**, pour laquelle les jeunes ont dû imaginer et organiser une animation. Par ailleurs, **une sortie nature au Sotrè**, qui s'est déroulée le 27 juin, a permis de découvrir le patrimoine naturel de la commune tout en renforçant les liens du groupe.

Cette première réunion, riche en échanges et en enthousiasme, témoigne de l'engagement des jeunes et de leur envie de s'investir pour leur commune.

Une belle aventure citoyenne ne fait que commencer !

Une belle réussite pour la Fête du Jeu à Xonrupt-Longemer

Ce mercredi 27 mai, la salle polyvalente de Xonrupt-Longemer et ses abords ont accueilli la Fête mondiale du jeu, organisée par la Média-Ludothèque de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges, avec le soutien de ses partenaires.

Sous un beau soleil, l'après-midi s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une partie des animations avait pris place en extérieur, tandis que d'autres jeux étaient proposés à l'intérieur de la salle polyvalente. Jeux géants, espaces de découverte, ateliers et moments de partage ont permis à chacun de trouver son bonheur. L'événement a rencontré un très beau succès, avec au moins 250 participants venus jouer, découvrir, rire et échanger.

À cette occasion, les jeunes conseillers du Conseil Municipal des Jeunes de Xonrupt-Longemer ont pleinement pris part à la manifestation. Ils avaient préparé et animé un jeu original de reconnaissance d'éléments naturels de notre paysage local. Les participants étaient invités à identifier, à l'aveugle, différentes plantes, écorces ou matières naturelles en utilisant uniquement le toucher et l'odorat.

Grâce à ce travail de préparation, nos jeunes



Crédits photos kevin.cilleros isabelle nicolas



conseillers savent désormais reconnaître l'ail des ours, le serpolet, la ciboulette, la menthe, le fenouil des Alpes, l'oseille, certaines écorces d'arbres, mais aussi la mousse et le lichen. Ils ont ensuite pu transmettre leurs découvertes au public, avec sérieux, enthousiasme et beaucoup de spontanéité. Ce stand a été l'occasion de beaux échanges entre générations. Des enfants, des familles, mais aussi des personnes âgées venues participer à la fête se sont prêtés au jeu avec curiosité. Chacun a pu redécouvrir, parfois les yeux fermés, la richesse de notre environnement naturel et les petits trésors que l'on croise souvent sans toujours les reconnaître.

Cette après-midi a ainsi parfaitement illustré l'esprit de la Fête du Jeu : apprendre en s'amusant, partager un moment simple et convivial, créer du lien entre les habitants et valoriser l'implication des plus jeunes dans la vie de la commune.

Un grand bravo aux jeunes du CMJ pour leur engagement, leur sérieux et leur belle énergie tout au long de cette manifestation. Leur participation a contribué à faire de cette Fête du Jeu un très beau moment de découverte, de transmission et de convivialité à Xonrupt-Longemer.

Concert des élèves chantant les "Enfantastiques"

Mardi 16 décembre 2025, les élèves de l'école primaire Des Deux Lacs se sont rassemblés pour chanter les Enfantastiques !

Accompagnés par leur intervenante en musique, Ysabelle Masade et ses trois musiciens, les enfants ont offert au public les chants qu'ils ont préparés avec enthousiasme depuis plusieurs semaines.

Pour eux, ce moment représentait l'aboutissement d'un travail, mais aussi un cadeau, celui de pouvoir partager leur énergie, leur innocence et leur sensibilité avec toutes les familles venues nombreuses.

La résonance de l'église a sublimé ce rendez-vous qui a représenté un véritable moment de partage, rempli de convivialité et d'émotion en période des fêtes de fin d'année.

L'ensemble du corps enseignant tient à remercier chaleureusement la mairie de Xonrupt-Longemer ainsi que la paroisse, pour l'ouverture généreuse de ce lieu si particulier, dont l'acoustique et la beauté ont permis aux enfants de vivre un moment inoubliable.



Journée jeux de mathématiques à l'école

Vendredi 21 novembre 2025, les enfants de l'école primaire des Deux Lacs de Xonrupt-Longemer ont eu le plaisir d'accueillir l'APMEP, l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public, représentée pour l'occasion par Odile Backscheider, professeure de mathématiques à la retraite.

L'APMEP, engagée depuis des décennies, œuvre pour représenter et soutenir les enseignants de mathématiques, de la maternelle jusqu'à l'université, tout en promouvant des approches pédagogiques innovantes et accessibles.

Tout au long de la journée, les élèves du CP au CM2 ont été invités à faire des mathématiques « autrement ». Regroupés, mélangés, échangés, ils ont manipulé, construit, raisonné et...beaucoup joué.

Casse-tête, activités de logique, manipulations diverses, puzzles de toutes formes : pentominos, triominos, hexaminos, polycubes, et bien d'autres encore. Des jeux qui ne sont pas de simples loisirs mais de véritables défis d'observation, de réflexion et de stratégie.

Dans une ambiance enthousiaste et studieuse à la fois, les élèves ont adoré chercher, essayer, recommencer, persister... puis réussir. La journée a été ponctuée de rires, de complicité et de petits défis lancés entre enfants, enseignants et parents conviés pour l'occasion, faisant de ces ateliers un moment chaleureux et joyeux vécu collectivement.





Chasse aux oeufs à Longemer

Une édition 2026 sous le signe de la gourmandise !

Le lundi matin, les rives du lac de Xonrupt-Longemer ont accueilli une joyeuse effervescence à l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la municipalité, en étroite collaboration avec les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Sous un soleil printanier, plus de 90 enfants ont répondu présents. Pour que chacun puisse s'amuser en toute sécurité, deux espaces avaient été délimités :

- Le coin des petits : pour les moins de 6 ans.
- Le terrain des explorateurs : réservé aux plus grands.

Le principe était simple mais efficace : débusquer les pommes de pin cachées dans les espaces verts pour les échanger contre de savoureux chocolats.

Les reines de la «Cocotte Pailletée»

Le clou du spectacle résidait dans la découverte d'une cocotte pailletée par zone. Bravo à nos deux grandes gagnantes qui sont reparties avec un lapin en chocolat géant :

- Charlotte (catégorie - 6 ans)
- Alexandra (catégorie + 6 ans)

L'événement s'est terminé par un goûter convivial. La municipalité remercie chaleureusement les élus, les bénévoles, ainsi que l'Amicale des écoles des Deux Lacs pour le prêt des éco-cups, permettant un événement plus respectueux de notre bel environnement.



• Esprit Libre Vosges

Et si, cette année, vous changiez de perspective sur nos magnifiques forêts vosgiennes ? C'est l'expérience originale, immersive et totalement novatrice que vous propose Gauthier Delsart, un habitant de Xonrupt-Longemer passionné de nature.

Éducateur sportif et éducateur « Grimpe d'Arbre » diplômé d'État, Gauthier vient de lancer son entreprise, **Esprit Libre Vosges**. Son objectif ? Transmettre la magie cachée de nos forêts aux plus jeunes comme aux adultes, en permettant à chacun de grimper dans les arbres à l'aide de cordes, en toute sécurité et dans le respect total de l'environnement.

Une immersion nature accessible à tous.

Bien plus qu'une simple activité physique, la grimpe d'arbre est une invitation à découvrir la forêt autrement, à dépasser ses limites et à créer des souvenirs inoubliables. Très flexible, Esprit Libre Vosges s'adapte à tous les publics (enfants, ados, adultes) et propose une large palette d'activités :

- **Grimpe d'arbre encadrée** (sur un site choisi ensemble ou à

Prenez de la hauteur avec « Esprit Libre Vosges » : la grimpe d'arbre s'installe à Xonrupt !

proximité de votre structure)

- **Bivouacs et immersions en forêt**

- **Marches nocturnes** pour découvrir la vie de la forêt à la nuit tombée



Le partenaire idéal pour vos événements et structures locales.

Que vous soyez une école, un centre de loisirs, une colonie de vacances, ou simplement un groupe d'amis ou une famille, ces séances s'organisent sur mesure pour des groupes de 8 à 16 personnes, de quelques heures à plusieurs jours.

Avec le retour des beaux jours, c'est le moment idéal pour planifier vos animations de l'année et insuffler un vent de nouveauté et d'aventure dans notre commune !

Contact et réservations :

Responsable : Gauthier Delsart

06 38 16 80 91 • Mail : gauthierdlsr@icloud.com

• Conciergerie du Poli

Notre beau village de Xonrupt-Longemer est particulièrement attractif, et le tourisme fait battre le cœur de notre vallée. Pour accompagner cette dynamique tout en simplifiant la vie des propriétaires locaux, une nouvelle activité vient de s'ancrer sur notre territoire : **La Conciergerie du Poli**.

Fondée par Emmanuelle Gomez, cette entreprise de proximité est entièrement dédiée à l'accompagnement des propriétaires de logements touristiques (gîtes, meublés, chalets) et à l'accueil chaleureux des voyageurs qui viennent découvrir nos paysages.

Un service complet, transparent et à taille humaine.

Parce que la gestion d'un hébergement saisonnier demande du temps et de l'énergie, Emmanuelle propose des prestations complètes et personnalisées pour soulager les propriétaires au quotidien :

- **Accueil des voyageurs** : Gestion professionnelle des arrivées et des départs.
- **Logistique rigoureuse** : Ménage soigné et gestion de la blanchisserie.

Bienvenue à la Conciergerie du Poli : le couteau suisse des hébergements touristiques

- **Suivi & Assistance** : Veille constante sur l'état du logement et assistance aux vacanciers durant leur séjour pour garantir une expérience mémorable.



L'objectif de la Conciergerie du Poli est double : valoriser le parc d'hébergements de notre commune en offrant aux visiteurs un séjour de haute qualité, tout en construisant avec les propriétaires locaux une relation de confiance et de transparence.

Une belle initiative locale, implantée au cœur du village, qui participe au rayonnement de notre tourisme de proximité !

Contact et renseignements :

Responsable : Emmanuelle Gomez

103 Impasse du Téléski

88400 Xonrupt-Longemer

Port. : 07 43 37 03 45

www.conciergeriedupoli-gerardmer.fr

Devoir de Mémoire & Citoyenneté

Commémoration du 8 Mai 1945 : Une transmission intergénérationnelle poignante

Le vendredi 8 mai 2026, la cérémonie commémorative du 81ème anniversaire de la Victoire s'est déroulée à Xonrupt-Longemer dans une atmosphère à la fois solennelle, digne et profondément émouvante. De nombreux habitants venus en famille, arborant fièrement le « Bleu et Blanc » vendu par les écoliers, ont répondu présents autour du Maire Éric Mougel, des élus, des anciens combattants et des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

La jeunesse au cœur du devoir de mémoire

La participation des élèves de l'École primaire des Deux Lacs a donné une dimension toute particulière à cet hommage. Grâce à l'investissement constant du corps enseignant et à l'implication du CMJ, les enfants ont occupé une place centrale dans ce protocole, faisant preuve tout au long de la matinée d'un sérieux et d'une attitude exemplaire qui ont profondément touché l'assemblée.





Après un dépôt de gerbes simultané aux deux monuments aux morts de la commune et la lecture du message officiel ministériel par Monsieur le Maire, l'émotion est montée d'un cran lorsque les enfants ont lu les noms des Xonruptéens tombés pour la France, sortant de l'oubli ceux qui se sont battus pour notre Liberté.

Des notes et des voix pour la Liberté

Les interventions musicales, chargées de sensibilité, ont rythmé ce moment de recueillement. Les sonorités des cors de chasse de l'association locale, fidèles au rendez-vous, ainsi que le saxophone d'Alain Rémy ont accompagné l'hommage avec justesse.

Très applaudis, les écoliers ont ensuite interprété avec ferveur et sincérité plusieurs chants symboliques : *Le Chant des Partisans*, puis notre hymne national. *La Marseillaise* a d'abord résonné à travers une prestation solo remarquable et courageuse à la clarinette par la jeune **Thaïs Hermann**, élève de CE2, chaleureusement saluée par les regards admiratifs du public, avant d'être reprise en chœur par tous les enfants.

Cette matinée de transmission s'est achevée de manière poignante par la lecture, par les élèves de CM, du poème de Robert Desnos, « *Ce cœur qui haïssait la guerre* ». Une jeunesse respectueuse, engagée et fidèle aux valeurs républicaines, dont notre commune peut être fière.

Remerciements et Gratitude

La municipalité de Xonrupt-Longemer adresse ses plus vifs remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont fait la réussite et la dignité de cette cérémonie :

- **Les équipes enseignantes** pour leur accompagnement quotidien et leur engagement citoyen.
- **Les musiciens** : l'association des Trompes de chasse, Alain Rémy et la jeune Thaïs.
- **Les forces vives** : les Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), les Chasseurs Alpains, ainsi que les fidèles porte-drapeaux et la gendarmerie.

Parce qu'il est essentiel de se souvenir, d'apprendre et de ne jamais oublier.



Flashback : Les archives du bulletin

Voyage au cœur de notre mémoire collective (1993 - 1995)

L'année dernière, notre bulletin municipal passait un cap symbolique en célébrant ses 30 ans d'existence. Depuis trois décennies, il est le témoin privilégié des grands changements, des petites histoires et des projets structurants qui ont façonné Xonrupt-Longemer.

Pour faire vivre cette mémoire collective, nous vous proposons une nouvelle rubrique régulière : un voyage dans le temps à travers nos archives. L'occasion de mesurer le chemin parcouru et de redécouvrir comment sont nés les lieux qui font aujourd'hui notre quotidien.

Pour ce premier rendez-vous, nous remontons en 1995, l'année même de la création du bulletin.

Nous vous proposons de redécouvrir deux projets majeurs qui ont profondément marqué la vie de notre commune et de ses habitants :

- **Le bâtiment d'accueil du lac de Longemer** : Un grand projet touristique lancé en 1995, l'année même de la création du bulletin, pour offrir un point d'information moderne à nos visiteurs.

- **La Maison des Petits** : Un projet solidaire et familial très attendu, qui a ouvert ses portes le 7 septembre 1993, offrant aux familles xonruptéennes leur toute première crèche / halte-garderie.

Replongez dans l'histoire locale avec cet article d'origine, publié dans le tout premier bulletin municipal, il y a un peu plus de 30 ans.

BÂTIMENT D'ACCUEIL DU LAC DE LONGEMER

La saison d'été, notre Lac de Longemer verra un nouveau bâtiment se dresser à côté du Camping Municipal du Domaine. Celui-ci remplace l'ancienne baraque à frites et aura une double vocation été/hiver : bâtiment d'accueil en hiver avec salle hors sac et sanitaires. Il fait partie intégrante de l'effort entrepris depuis des années pour rendre encore plus attrayant notre site de Longemer et poursuivre l'effort de développement touristique. Cette construction couvre une superficie de 150 m² sur un niveau et représente un coût d'un montant évalué à 890 000,00 Frs pour son édification, nous avons pu bénéficier, outre des subventions habituelles du Conseil Général de Vosges, d'une aide importante de l'État et de la Région. Ces fonds nous sont accordés pour aider notre Ville de Xonrupt-Longemer ainsi que les Villes de Gérardmer et de La Bresse, nos partenaires regroupés dans l'Association des "Trois Sites", à respecter les normes de la Charte Qualité Plus (normes nationales et internationales pour les pistes de ski fond). Dans le cadre de cette mise à niveau, un parking vient d'être réalisé au pied de la Route de 17 km. De plus il est prévu un élargissement d'une portion de la Route des 17 km pour permettre la pratique du skating, ainsi que le croisement des pistes montantes et descendantes.

LA MAISON DES PETITS

La Crèche Halte-Garderie a ouvert ses portes le 7 Septembre 1993. La maison dans laquelle elle est installée a été achetée par la Commune de Xonrupt-Longemer pour la somme de 330 000,00 Frs. L'équipe en place à cette époque montrait alors sa volonté de dynamiser la Vie Locale et de créer un Centre de Village, groupé autour de ses deux pôles, commercial et administratif. La concrétisation de cette idée s'est faite après une étude de faisabilité concluante. La cantine scolaire a donc pu être transférée dans des locaux agréablement aménagés. Ainsi l'offre de service à la population était regroupée dans un seul et même lieu, le tout correspondant à une Maison de l'Enfance. D'autres projets pourraient voir le jour comme par exemple, avec l'agrément du Conseil Général des Vosges, un Centre de Loisirs sans Hébergement. La crèche accueille les enfants à partir de quelques semaines jusqu'à 6 ans, tous les jours sauf le Samedi et le Dimanche, de 7h à 19h. L'équipe dynamique et sympathique qui œuvre au sein de cette structure invite toutes les personnes qui le désirent, parents ou non parents, à venir découvrir la Maison des Petits et sera heureuse de vous accueillir.

Manifestations 3^e trimestre

JUILLET 2026

3 au 5 juillet : XTERRA internationale

Plus de 2000 athlètes au bord du lac de Xonrupt pour un triathlon version nature

11 juillet : Tournoi de Rugby à toucher

Par équipe de 5 personnes. Ouvert à tous. A partir de 9h30 dans le pré de l'ancien stade de foot de Xonrupt.

12 juillet : Rando cyclo des lacs

Organisé par Gérardmer cyclotourisme au départ du lac de Xonrupt

17 juillet 2026 : Repas du Bucheron

54ème Moronde des Beauquillons. RDV 19h30 à la clairière de Retournemer. Restauration et animations folkloriques.

18 juillet : Feu de la Saint Jean

Organisé par la Société des Fêtes de Xonrupt. Buvette, restauration et DJ

23 juillet : Don du sang

Organisé par l'amicale des donneurs de sang de Gérardmer. De 16h à 19h30 à la salle polyvalente de Xonrupt. Venez faire un acte citoyen et solidaire. Collation offerte.

25 et 26 juillet : Trace vosgienne 2026

Samedi matin 7h : rando VTT Après-midi course VTT enfant et course draisiennne.
Nouveauté : trail nocturne le samedi soir départ 19h30.
Soirée concert de 20h à 22h30
Dimanche : course VTT de 30 et 53km

Marchés saisonniers juillet et Août

MARCHÉ DES NUITS BLANCHES :

tous les mardis soir à partir de Juillet sur le terrain de l'ancien camping.

MARCHÉ DES ARTISANS ET PRODUCTEURS BIO :

tous les mercredis de 16h à 20h à partir du 8 juillet sur la place du 22 octobre 1919

AOUT 2026

2 août : Foulées de Longemer

Organisés par L'AVEC Vallée des Lacs. Course populaire de 6 et 12km autour du lac de Longemer. Max 500 inscrits.

9 août : Les Brocs du lac 14ème édition

Organisé par Histoire-Patrimoine. Vide grenier sur le terrain de l'ancien camping

15 août : Fête des Bucherons

A partir de 14h. Fête traditionnel avec vieux métiers et jeux, musiques et danses folkloriques

22 août : 39e grand prix de Xonrupt

Course cycliste catégorie OPEN 1/2/3 et ACCESS 1/2/3/4 sur route organisé par le Vélo Sport Géromois. Départ 18h30 devant la mairie.

29 août 2026 «arc en fête»

de 13h30 à 18h30, tir à l'arc pour tous à Xonrupt-Longemer sur le site de tir derrière le stade de football à Longemer. Prêt de matériel pour adultes et enfants à partir de 8 ans. Pas de buvette sur place.



Hommage à Annie

Des nouvelles de Tom Rochat



Tom a évolué cet hiver principalement en Coupe du monde B, le circuit secondaire – l'équivalent de l'IBU en biathlon ou de la Ligue 2 en football – avec l'objectif clair de retrouver la Coupe du monde A, comme la

saison précédente à Lahti et Oslo.

La saison a été globalement solide, faite de hauts et de bas. Parmi les temps forts, une cérémonie des fleurs avec une 6e place sur le sprint à Eisenerz, en Autriche. À l'inverse, certaines étapes comme Ruka ou Lillehammer ont été plus compliquées, avec des places autour du top 20-30.

Mais c'est en fin de saison que tout a pris une autre dimension. Tom a enchaîné deux top 15, dont une 8e place à Falun, face à plusieurs Olympiens et athlètes de Coupe du monde A, avec des temps de ski de fond dans top 3! Tom était titulaire également pour le team mixte, où il termine 4e.

Malgré ces performances et des confrontations directes gagnées face à certains athlètes du circuit mondial, à sa grande surprise il n'a pas été retenu pour monter en Coupe du monde A sur la fin de saison – une décision difficile à encaisser, surtout au vu de la dynamique du moment.

Il a alors connu près d'un mois sans compétition, à se recentrer et à préparer un dernier objectif : les Championnats de France. Une attente transformée en réponse.

Vice-champion de France, devant des athlètes de Coupe du monde A et des Olympiens.

Plus qu'un résultat, une confirmation. Une réponse sur le terrain, un signal fort qui affirme sa place à ce niveau. Cette saison restera une vraie leçon de persévérance. Il est fier de ne jamais avoir lâché et d'avoir gardé le cap malgré les obstacles. Tom a aussi une pensée pour mon papi Robic dont la fierté et la force l'ont porté jusqu'au bout.



Chère Annie,

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris ton départ, le 27 mai à 21 heures, dans ta chère maison de Xonrupt-Longemer, ce village où tu avais choisi de venir vivre ta retraite en 2020, en compagnie de ton mari, Richard.

Dès le mois de mars de cette même année, tu avais souhaité rejoindre notre équipe au sein du conseil municipal. Tu t'es immédiatement investie dans cette mission avec enthousiasme, motivation et détermination. Grâce à ton regard avisé et à la finesse de tes analyses, tu as apporté une contribution précieuse à l'étude des marchés publics ainsi qu'au recrutement du personnel communal. Tu t'es également fortement impliquée dans les projets de rénovation des bâtiments communaux, et nous te devons notamment le joli nom des « Hirondelles » donné au bâtiment situé près de la poste.

Nous aimions tous travailler et échanger avec toi. Nous avons rapidement apprécié ta rigueur, ta disponibilité, ta compétence et ta réactivité chaque fois que nous faisons appel à toi. Ta gentillesse naturelle, ton sens du relationnel et ton écoute ont marqué chacun d'entre nous. Le personnel communal t'appréciait tout autant pour ta bienveillance et ton attention envers tous.

Malheureusement, peu de temps après ton arrivée parmi nous, tu as été frappée par une terrible maladie. Là encore, tu as fait preuve d'une force admirable pour continuer à avancer malgré cette « épée de Damoclès », comme tu la décrivais toi-même.

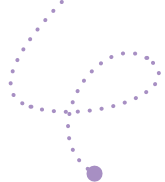
Jusqu'au bout, tu es restée impliquée dans la vie de notre commune. Grâce à la procuration que tu confiais à Noël, tu continuais à participer aux décisions du conseil municipal. Nous prenions régulièrement de tes nouvelles auprès de Richard, ton époux si dévoué, mais aussi lors de nos appels et de nos visites, sans doute trop rares. Sache que nos pensées t'ont accompagnée tout au long de cette épreuve.

Chère Annie, nous te remercions pour tout ce que tu as apporté à la commune de Xonrupt-Longemer, pour ton engagement, ton dévouement et ta grande gentillesse. Aujourd'hui, nous te disons au revoir avec émotion.

Nos pensées vont également à Richard, qui a été à tes côtés avec un dévouement exemplaire. Nous lui adressons, ainsi qu'à tes deux fils, à ton petit-fils et à l'ensemble de ta famille, nos plus sincères condoléances.

Annie, tu resteras à jamais présente dans nos cœurs et dans nos pensées.

*Patrick VIRY
pour les élus municipaux de 2020 à 2026.*



Jeunesse à l'honneur

De l'école des JSP au feu de l'action : Juliette, Laura et Louane franchissent le pas !

Elles ont l'engagement au cœur et incarnent la relève de nos forces de secours. Après un parcours exigeant de **3 ans au sein des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)**, Juliette, Laura et Louane viennent de clore cette belle aventure citoyenne.

Pour couronner ces années d'apprentissage, elles ont participé à un **camp de cohésion intense de 4 jours** : un moment fort alliant mises en pratique sur le terrain, esprit d'équipe et dépassement de soi. Ce parcours s'est clôturé en apothéose par un **grand défilé officiel à la caserne de Golbey**, marquant leur entrée officielle chez les sapeurs-pompiers. Rencontre avec trois jeunes filles de chez nous qui partagent une même vocation : être là pour les autres.



Laura (17 ans) : Le sens du service et de l'équipe

Actuellement en Bac Pro Boulangerie-Pâtisserie au Lycée Hôtelier de Gérardmer, Laura sait ce que signifient la rigueur et le travail matinal. Chez les pompiers, elle a trouvé une seconde famille et des valeurs qui lui collent à la peau : l'esprit d'équipe et le bonheur de rendre service. Ce qu'elle préfère ? Porter secours et aider les personnes en difficulté. Pour être pleinement opérationnelle sur le terrain, il ne lui reste plus qu'à valider sa journée de formation ARI (Appareil Respiratoire Isolant) – une simple formalité, puisqu'elle était absente lors de la première session. Le départ en intervention est pour très bientôt !



Louane (17 ans) : La relève d'une tradition familiale

Pour Louane, actuellement en classe de 1ère Générale au Lycée de la Haie Griselle à Gérardmer, l'uniforme est presque une seconde nature. Il faut dire que chez elle, la vocation est une histoire de famille : son papa, son parrain et son papi ont tous été pompiers avant elle ! Animée par une profonde envie de venir en aide aux gens, Louane ne compte pas s'arrêter là. Son projet professionnel est déjà tout tracé : elle souhaite devenir infirmière, alliant ainsi son engagement chez les soldats du feu et sa future carrière médicale.



Juliette (16 ans) : L'engagement au bout du monde

À 16 ans, Juliette fait elle aussi la fierté de notre commune. Si elle n'est pas actuellement dans les Vosges pour chauffer les rangers, c'est pour une excellente raison : elle se trouve à l'autre bout de la planète, en Nouvelle-Zélande ! Dans le cadre d'un échange Erasmus, elle poursuit sa scolarité au lycée à l'étranger pour quelques mois. Une magnifique expérience internationale qui viendra coup sûr enrichir son parcours, avant de la retrouver, à son retour, au centre de secours.

Félicitations à toutes les trois ! La municipalité salue chaleureusement le dévouement et l'altruisme de Juliette, Laura et Louane. Elles prouvent que la jeunesse de Xonrupt-Longemer a du cœur et du courage. Merci pour votre engagement au service des habitants !



Médailles d'argent au travail

En début d'année, Stéphanie HESTIN et Evelyne PIERREL ont été honorées par la municipalité en recevant la médaille d'argent du travail. Stéphanie est entrée dans la fonction publique en juin 1999 à la mairie de Gerbépal jusqu'en 2006. Elle travaille ensuite à Moyenmoutier pour rejoindre Xonrupt en 2011 dans la fonction de secrétaire générale. En 2020, elle est nommée au grade de rédacteur toujours dans la fonction qu'elle occupe encore aujourd'hui. Evelyne arrive à la mairie de Xonrupt en juin 2002 pour s'occuper de l'entretien des locaux communaux. En janvier 2007, elle est titularisée et exercera jusqu'à ce jour dans la fonction de responsable de l'entretien des salles communales ainsi qu'en appui aux services périscolaires. Evelyne quittera son poste le 1^{er} juillet pour une retraite bien méritée.

Nous renouvelons nos chaleureux remerciements et félicitations à Stéphanie et à Evelyne pour leurs engagements de toutes ces années. Merci pour votre dévouement, votre investissement et votre fidélité au service de tous et des élus successifs. Nous souhaitons à Stéphanie une belle poursuite de carrière et une longue retraite paisible à Evelyne.

Le maire, Eric MOUGEL

Aides Commune

Des aides pour accompagner les familles xonrupéennes

La commune de Xonrupt-Longemer poursuit son engagement auprès des familles et des jeunes en proposant plusieurs dispositifs d'aide destinés à faciliter la vie quotidienne et la scolarité des enfants.

Prise en charge du transport scolaire

Parmi ces soutiens, la municipalité prend en charge le coût total de la carte de transport scolaire pour les élèves de moins de 16 ans de leur année civile. Depuis le transfert de la compétence transports à la Région Grand Est (réseau Fluo), les familles doivent effectuer l'inscription en ligne, régler la carte, puis transmettre en mairie les justificatifs nécessaires afin d'obtenir le remboursement intégral.

Activités culturelles, loisirs et voyages scolaires

Par ailleurs, la commune apporte une participation financière concrète pour encourager les activités des jeunes Xonrupéens (de moins de 18 ans) :

- **École de musique** : Une subvention à hauteur de **50% du montant versé** à l'école pour l'année scolaire en cours, avec un plafond maximal de **183 € par enfant** (sous réserve qu'aucune autre commune ne verse d'aide pour cette même inscription).
- **Colonies de vacances et centres aérés** : Une aide financière de **10 € par nuitée ou par journée** et par enfant. Ce dispositif s'applique pour un séjour d'un minimum de 5 jours/nuitées et est limité à un maximum de 15 jours/nuitées par an.
- **Voyages scolaires (écoles primaires, collèges et lycées)** : Une participation de 10 € par nuitée et par élève participant à un voyage organisé dans le cadre scolaire (dans la limite de 15 nuitées par an).

Comment bénéficier de ces dispositifs ?

Afin de solliciter ces aides, un dossier de demande de subvention doit être complété en mairie. Veillez à respecter les dates limites de dépôt propres à chaque dispositif et à fournir les justificatifs suivants :

- Photocopie de la carte d'identité de l'enfant ;
- Facture acquittée (ou attestation de séjour selon l'aide demandée) ;
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

À travers ces dispositifs, la municipalité souhaite accompagner concrètement les familles xonrupéennes et contribuer activement au bien-être ainsi qu'à la réussite des jeunes de la commune. Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir les formulaires, les habitants peuvent contacter le secrétariat de la mairie ou consulter le site officiel de la commune.



Pass Gérardmer Hautes Vosges

Le **Pass Gérardmer Hautes Vosges** est une carte gratuite réservée aux habitants (résidents principaux et secondaires) de la Communauté de Communes. Elle vous permet de bénéficier de **tarifs préférentiels** dans de nombreux équipements sportifs et culturels du territoire.

Comment obtenir le Pass ?

La carte est délivrée gratuitement par la mairie de votre lieu de résidence.

Informations clés :

- La carte est **individuelle** (une carte par membre de la famille).
- Elle est **valable pour une durée d'un an**, du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Elle doit être **renouvelée chaque année**.

Pièces à fournir :

Pour obtenir ou renouveler votre carte, veuillez vous munir des documents suivants :

- Une photo d'identité
- Une pièce d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Selon votre situation financière :
 - Allocataires CAF : Votre attestation de quotient familial.
 - Non-allocataires CAF : Votre avis d'impôt sur les revenus \$N-1\$.
- Pour les résidents secondaires : La carte est délivrée aux noms figurant sur l'avis d'imposition de la taxe foncière (avec une extension possible à l'époux ou l'épouse).

Où utiliser le Pass ?

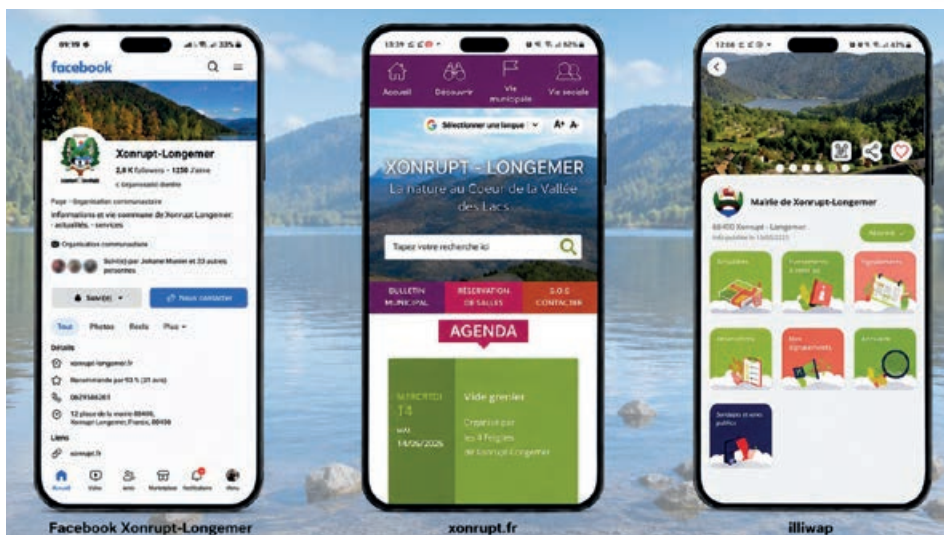
Vous pouvez profiter de vos tarifs réduits dans les structures communautaires et communales suivantes :

- **Médiathèque** intercommunale
- **Ludothèque** intercommunale
- **École de musique** intercommunale
- **Centre aquatique** de Gérardmer (attention : hors bowling)
- **Union nautique** de Gérardmer
- **Domaine de ski nordique** (Gérardmer, Le Valtin, Xonrupt-Longemer)

Contact

Pour toute question complémentaire, vous pouvez joindre la Communauté de Communes :

Tél. : 03 29 27 29 04 • E-mail : contact@ccghv.fr



Abonnés au 17.06.26 : 1023

Comment l'installer ?

C'est gratuit et ça prend 2 minutes !

1. Rendez-vous sur Google Play (Android) ou l'App Store (Apple).
2. Téléchargez l'application illiwap.
3. Recherchez XONRUPT-LONGEMER et cliquez sur «Suivre».

Vous voilà connecté !

L'actu de votre commune au bout des doigts !

Alerte météo, travaux dans votre rue, événements associatifs ou menus de la cantine... Comment rester connecté à la vie de notre commune en temps réel ? C'est simple, grâce à l'application **illiwap** ! Gratuite, sans inscription et totalement respectueuse de votre vie privée (aucune donnée personnelle n'est collectée), cette application est votre nouveau lien direct avec la mairie. Bien plus qu'un simple canal d'information, illiwap est un véritable outil interactif pensé pour faciliter votre quotidien autour de trois fonctions clés :

1. Communiquer : l'information en temps réel

Finis les panneaux d'affichage manqués ou les infos trouvées trop tard. Dès que la mairie publie une actualité importante ou une alerte (coupure d'eau, vigilance météo, modification de circulation), vous recevez instantanément une notification sur votre smartphone. Vous êtes au courant de tout, instantanément.

2. Recevoir : vos idées et vos avis comptent

La démocratie participative s'invite sur votre écran. Grâce à la fonction de sondage intégrée, la municipalité pourra régulièrement solliciter votre avis sur les projets de la commune ou la vie locale. En quelques clics, vous participez activement aux décisions qui concernent votre cadre de vie.

3. Signaler : devenez acteur de votre commune !

Vous constatez un lampadaire en panne ?
Un dépôt sauvage de déchets ?
Un nid-de-poule dangereux sur la chaussée ?

Ne restez pas sans agir.

Grâce à la fonction « **Signalement** », vous pouvez prendre une photo, localiser le problème et l'envoyer directement aux services de la mairie. Une fois le message reçu, nos équipes techniques peuvent intervenir beaucoup plus rapidement.

France Services

Permanence France services

France Services Gérardmer Hautes Vosges est un nouvel espace qui permet aux habitants du territoire d'accéder, dans un seul et même lieu, aux principaux organismes publics. Cette structure vous permet d'être accompagné gratuitement, et en toute confidentialité, par deux agents formés afin de réaliser vos démarches en ligne : santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, accompagnement au numérique...

Coordonnées :

12 place du Tilleul 88400 GÉRARDMER
france.services@ccghv.fr • 03 10 45 27 80

Horaires :

Lundi : 8h30 à 12h • 14h à 17h
Mardi au vendredi : 8h30 à 12h
Sur rendez-vous les mardis et jeudis de 14h à 17h

Permanences : Tous les vendredis de 14h30 à 16h45
à la mairie de Xonrupt-Longemer

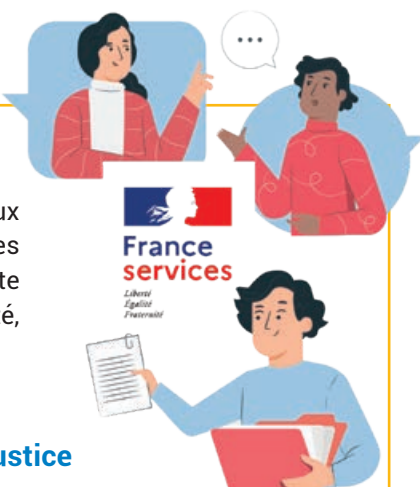
Conciliateur de justice

Chaque mercredi

de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Sur rendez-vous uniquement

06.12.16.38.01 (Boîte vocale) ou
dominique.rossignol@conciliateurdejustice.fr





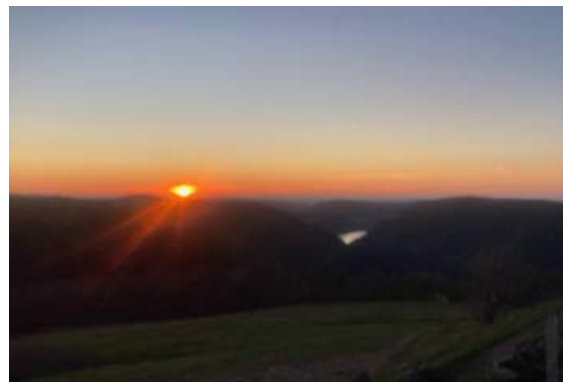
Concours photos

Un grand bravo à tous nos talents locaux !

Vous avez été nombreux à sortir vos appareils et vos smartphones pour capturer la beauté de notre territoire, et toute l'équipe tient à vous dire MERCI !

Comme vous avez pu le découvrir, les 4 clichés sélectionnés par le jury ont l'honneur d'illustrer la couverture de ce bulletin municipal. Un grand bravo à nos lauréats : **Christian BENA, Francis CURIEN, Jean-Marie HOERNER et Mélodie LAUDE**, qui ont su sublimer les paysages et l'esprit de Xonrupt-Longemer !

Découvrez les autres chefs-d'œuvre ! Le choix a été difficile tant les propositions étaient de grande qualité. Parce que chaque regard sur notre belle commune mérite d'être partagé, nous tenons à féliciter chaleureusement les autres participants pour leurs superbes photos : **Nadège BESSE, Véronique GERARDIN, Christophe JACQUEL, Lucas LAVETTI, Jocelyne MELIN, Isabelle NICOLAS et Caroline SCHMITT.**



Une info à partager, un article sous le coude ou un message à nous faire passer ?

N'ayez pas l'index timide et envoyez-nous tout ça à : infocom.mairie@xonrupt.fr !



Avis aux amateurs : l'aventure continue !

Vous avez manqué cette édition ou vous brûlez d'envie de retenter votre chance ?

Rassurez-vous : d'autres concours photos seront sans doute organisés prochainement ! Nous avons à cœur de continuer à illustrer notre bulletin municipal grâce à votre regard et à votre créativité.

Gardez votre objectif grand ouvert, les prochains thèmes arriveront bientôt !

